



Tu as été retenue pour participer à la détection des jeunes nées en 2004 et 2005/06.
(Stage commun)

Le stage aura lieu le **Dimanche 29 Avril 2018 à l'amphithéâtre de RODEZ.**
(17 Boulevard du 122 Régiment d'infanterie, 12000 RODEZ).

Tous les entraîneurs de votre catégorie sont invités à participer à cette journée.
Rapprochez-vous d'eux pour organiser les déplacements.

Programme de la journée du dimanche 29 Avril 2018:

Pour les minimes et benjamines filles 2004 et 2005/06

- 09H55 : accueil des sélectionnées au gymnase de l'amphithéâtre
- 10H00 : début de la séance d'entraînement des sélectionnées au gymnase
- 12H00 : Fin de la séance d'entraînement des sélectionnées au gymnase
- 12H00 : repas en commun (**prévoir pique-nique**)
- 13H00 : début des oppositions
- 14H45 : fin des oppositions
- 15H00 : fin du stage

Des groupes « resserrés » sont convoqués à cette date. Les jeunes nés en 2004 sont conviés afin de préparer au mieux l'équipe des 2005/06 à la participation aux finalités régionales du 2 et 3 Juin à Toulouse. **Merci de bien vouloir confirmer par mail** votre éventuelle présence à ce stage.

Tu dois impérativement te munir : **d'un pique-nique, d'un ballon, d'affaires pour les moments de pratique, d'une gourde et de tes affaires de douche** (comme prévu lors des séances d'entraînements...). **Ainsi que de l'autorisation parentale ci-dessous.** Tu dois prévenir en cas d'indisponibilité au plus vite à 6112000.hlange@ffhandball.net ou au 06 78 97 66 58. Des informations supplémentaires sont disponibles sur <http://www.cd12handball.fr/>.

A bientôt, salutations sportives.

Hoel LANGE
Service Civique du Comité
Port: 06-78-97-66-58
Mail: 6112000.hlange@ffhandball.net

AUTORISATION PARENTALE : (à présenter le jour même au responsable du stage)

Je soussigné,
Responsable du (de la) jeunené(e) le

Autorise / N'autorise pas mon enfant à participer au stage départemental de la sélection né(e)s en 2004/2005/2006,
le __ / __ / 2018 à

J'autorise le responsable du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de l'enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale, y compris éventuellement l'hospitalisation.

Je m'engage à reverser au comité, le montant des dépenses engagées par le comité pour l'intervention. Par ailleurs, toute utilisation d'images ou de photos sera autorisée dans le cadre des actions du comité.

Signature :